



États financiers intermédiaires résumés de

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Trimestre clos le 31 mars 2026

(non audité)

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés de la situation financière
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	31 mars 2026	31 décembre 2025
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24 192 685 \$	28 878 751 \$
Montants à recevoir	6	2 740 798	2 731 912
Acomptes et charges payées d'avance		941 263	468 084
Titres négociables	5	335 000	320 000
		28 209 746	32 398 747
Trésorerie soumise à des restrictions – plan de fermeture	9	2 873 600	2 873 600
Trésorerie soumise à des restrictions		36 300	36 300
Montants à recevoir	6	700 000	–
Actifs de prospection et d'évaluation	7	290 111 732	287 401 418
Immobilisations corporelles		5 127 929	5 177 363
		327 059 307 \$	327 887 428 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		2 827 401 \$	2 686 843 \$
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	8	1 432 321	2 279 011
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture	9	77 692	80 000
		4 337 414	5 045 854
Provision au titre du plan de fermeture	9	1 421 410	1 421 410
Passif d'impôt différé		30 455 000	29 506 000
		36 213 824	35 973 264
Capitaux propres			
Capital social	11	420 007 607	419 832 671
Bons de souscription		3 618 524	3 618 524
Surplus d'apport		15 569 581	15 383 492
Déficit		(148 350 229)	(146 920 523)
Total des capitaux propres		290 845 483	291 914 164
Engagements et éventualités	8		
Événements postérieurs à la date de clôture	11 b)		
		327 059 307 \$	327 887 428 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2026	2025
Autres charges (produits)			
Charges générales et administratives		1 407 140 \$	920 047 \$
Perte sur la sortie d'actifs de prospection et d'évaluation	7 g)	–	364 676
Rémunération fondée sur des actions	11 b)	110 005	147 452
Amortissement des immobilisations corporelles		6 763	7 547
Intérêts sur les obligations locatives		–	140
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		–	(95 000)
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	8	(846 690)	(738 533)
Perte latente (profit latent) sur les titres négociables		30 000	(291 852)
Produits d'intérêts		(171 750)	(214 821)
Produit d'un règlement d'assurance		–	(116 046)
Profit réalisé sur la sortie de titres négociables		(54 762)	–
Perte (profit) avant impôt sur le résultat		480 706	(16 390)
Charge d'impôt différé		949 000	780 000
Perte nette et résultat global de la période		1 429 706 \$	763 610 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et dilué		1 222 252 136	1 099 630 800
Perte nette par action – de base et diluée		0,00 \$	0,00 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États des variations des capitaux propres
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Nombre d'actions	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au 31 décembre 2024	1 099 328 222	411 355 211 \$	129 500	14 357 371	(134 549 885)	291 292 197 \$
Règlement d'unités d'actions différées	477 754	32 061	—	(32 061)	—	—
Rémunération fondée sur des actions	—	—	—	160 020	—	160 020
Unités d'actions différées attribuées	—	—	—	56 781	—	56 781
Expiration de bons de souscription	—	—	(129 500)	129 500	—	—
Perte nette	—	—	—	—	(763 610)	(763 610)
Solde au 31 mars 2025	1 099 805 976	411 387 272 \$	—	14 671 611	(135 313 495)	290 745 388 \$
Solde au 31 décembre 2025	1 220 081 873	419 832 671 \$	3 618 524	15 383 492	(146 920 523)	291 914 164 \$
Règlement d'UAR [note 11 b)]	2 500 932	174 936	—	(174 936)	—	—
Rémunération fondée sur des actions [note 11 b)]	—	—	—	149 212	—	149 212
Unités d'actions différées attribuées [note 11 b)]	—	—	—	211 813	—	211 813
Perte nette	—	—	—	—	(1 429 706)	(1 429 706)
Solde au 31 mars 2026	1 222 582 805	420 007 607 \$	3 618 524	15 569 581	(148 350 229)	290 845 483 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(en dollars canadiens)

(non audité)

		Trimestres clos les 31 mars	
		2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette de la période		(1 429 706) \$	(763 610) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Charge d'impôt différé		949 000	780 000
Amortissement des immobilisations corporelles		6 763	7 547
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	8	(846 690)	(738 533)
Rémunération fondée sur des actions		110 005	147 452
Perte sur la sortie d'actifs de prospection et d'évaluation	7 g)	–	364 676
Profit sur la vente de titres négociables		(54 762)	–
Perte latente (profit latent) sur les titres négociables		30 000	(291 852)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		–	(95 000)
Intérêts sur les obligations locatives		–	140
Unités d'actions différées		159 750	–
Décassements liés au plan de fermeture	9	(2 308)	–
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement			
Montants à recevoir		(8 886)	(317 614)
Acomptes et charges payées d'avance		(473 179)	(284 854)
Créditeurs et charges à payer		(442 828)	(466 134)
		(2 002 841)	(1 657 782)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Paielements de loyers		–	(3 819)
		–	(3 819)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation		(2 897 035)	(3 670 755)
Acquisition de matériel		(210 952)	(65 030)
Produit de la vente de matériel		–	95 000
Produit de la vente de titres négociables		374 762	–
Paielement reçu sur convention d'option	7 h)	50 000	50 000
		(2 683 225)	(3 590 785)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
		(4 686 066)	(5 252 386)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		28 878 751	21 237 100
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		24 192 685 \$	15 984 714 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

1. Nature des activités

Wallbridge Mining Company Limited (« **Wallbridge** » ou la « **société** ») est constituée en vertu des lois de l'Ontario et exerce des activités liées à l'acquisition, à l'exploration, à la découverte et à la mise en valeur de métaux, plus particulièrement des projets aurifères. Le siège social de la société est situé au 129 Fielding Road, Lively (Ontario) Canada.

La société détient une propriété minière contiguë d'une superficie totale de 598 km² qui s'étend sur environ 82 kilomètres le long du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété est l'hôte du projet phare Fenelon Gold de la société, qui en est au stade de l'ÉÉP (« évaluation économique préliminaire ») et du projet aurifère Martinière, qui en est au stade d'exploration préliminaire.

Bien que la société n'ait aucune source de revenus, la direction estime qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations et financer les dépenses et charges administratives prévues pour au moins les douze prochains mois. La société devra recueillir des fonds dans l'avenir pour financer l'avancement de l'exploration et de la mise en valeur de projets aurifères sur le terrain du corridor aurifère Fenelon Gold et pour s'acquitter de ses dépenses et charges administratives futures. Bien que la société ait réussi à mobiliser des fonds jusqu'à présent, rien ne garantit qu'un financement adéquat sera disponible dans l'avenir ou disponible à des conditions acceptables pour la société.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« **IASB** »). Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations à fournir selon les Normes IFRS de comptabilités (« **IFRS** »), publiées par l'IASB dans le cadre d'états financiers annuels complets, et doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont conformes à celles utilisées dans l'établissement des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, à l'exception des nouvelles prises de position comptables adoptées par la société en date du 1^{er} janvier 2026 (note 3).

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

2. Mode de présentation (suite)

b) Jugements et estimations

L'établissement des états financiers intermédiaires résumés exige de la direction qu'elle pose certains jugements et qu'elle fasse des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables de même que sur la valeur comptable des actifs et des passifs et des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principaux jugements posés et estimations faites par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables et les principales sources d'incertitude relative aux estimations lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont les mêmes que ceux qui s'appliquaient aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société.

3. Changements de méthodes comptables, y compris la première application

IFRS 9, Instruments financiers, et IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée apportées à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et à l'IFRS 7. Les modifications comprennent la clarification de la date de comptabilisation initiale ou de décomptabilisation des passifs financiers, y compris les passifs financiers qui sont réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications instaurent également des obligations d'information supplémentaires visant à accroître la transparence à l'égard des placements en instruments de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG et des instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

4. Normes comptables et modifications publiées mais non encore entrées en vigueur ni adoptées

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (l'« IFRS 18 »), qui remplace l'IAS 1. L'IFRS 18 introduit des catégories et des sous-totaux définis dans l'état du résultat net, des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction et des dispositions visant à améliorer le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers. La publication de l'IFRS 18 a également donné lieu à la publication de modifications de l'IAS 7 qui exigent que les entités utilisent le sous-total correspondant au résultat d'exploitation comme point de départ de la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et qui suppriment les autres modes de présentation des intérêts et des dividendes versés et reçus. De même, des modifications de l'IAS 33, *Résultat par action*, ont été publiées afin de permettre la présentation d'autres chiffres relatifs au résultat par action au moyen de toute autre composante de l'état du résultat, à condition que le numérateur soit un total ou un sous-total défini en vertu de l'IFRS 18. L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 de façon rétrospective. L'adoption anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence de la norme sur ses états financiers.

5. Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont regroupés selon trois niveaux en fonction des données d'entrée importantes utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données d'entrée autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Le niveau auquel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé en fonction du niveau le plus bas des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir et des créditeurs et charges à payer avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

Au 31 mars 2026, la société détenait des placements dans Formation Metals Inc. (« **Formation** »), qui sont classés comme des titres négociables et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (« **JVRN** ») et classés au niveau 1 à un montant de 335 000 \$ (320 000 \$ au 31 décembre 2025).

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

6. Montants à recevoir

	31 mars 2026	31 décembre 2025
Taxe de vente harmonisée et taxe de vente du Québec	406 800 \$	379 027 \$
Crédits d'impôt du Québec ¹⁾	2 995 000	2 295 000
Autres débiteurs	38 998	57 885
	3 440 798 \$	2 731 912 \$
Partie courante des montants à recevoir	(2 740 798)	(2 731 912)
	700 000 \$	Néant

- ¹⁾ La société a droit à des crédits d'impôt remboursables et à des crédits d'impôt pour les dépenses de prospection admissibles qui sont engagées au Québec. De la somme de 2 995 000 \$ des crédits d'impôt du Québec comptabilisée au 31 mars 2026, une tranche de 700 000 \$ se rapporte aux dépenses admissibles de 2026 et une somme de 2 295 000 \$ se rapporte aux dépenses admissibles de 2025.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation

Les tableaux qui suivent présentent le total des dépenses de prospection et d'évaluation :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2026	Dépenses	Recouvrement / paiement d'option	Solde au 31 mars 2026
Fenelon a)	206 951 710 \$	1 943 815	(333 000)	208 562 525 \$
Martinière b)	61 384 700	1 860 642	(366 000)	62 879 342
Grasset c)	6 143 761	5 418	–	6 148 179
Casault e)	2 702 794	16 085	(1 000)	2 717 879
Harri f)	6 521 318	530	–	6 521 848
Propriété N2 h)	2 461 841	–	(415 000)	2 046 841
Nantel i)	140 633	–	–	140 633
Doigt j)	1 095 661	(1 176)	–	1 094 485
	287 401 418 \$	3 825 314	(1 115 000)	290 111 732 \$

	Solde au 1 ^{er} janvier 2025	Dépenses	Recouvrement	Perte de valeur	Solde au 31 décembre 2025
Fenelon a)	203 242 038 \$	4 033 672	(324 000)	–	206 951 710 \$
Martinière b)	51 296 118	11 967 361	(1 878 779)	–	61 384 700
Grasset c)	5 974 550	204 211	(36 000)	–	6 142 761
Detour East d)	14 084 547	1 514	(7 734 500)	(6 351 561)	–
Casault e)	2 538 378	216 416	(52 000)	–	2 702 794
Harri f)	6 443 725	89 593	(12 000)	–	6 521 318
Beschefer g)	812 084	–	(447 408)	(364 676)	–
Propriété N2 h)	2 721 841	–	(260 000)	–	2 461 841
Nantel i)	140 316	317	–	–	140 633
Doigt j)	1 061 054	34 607	–	–	1 095 661
	288 314 651 \$	16 547 691	(10 744 687)	(6 716 237)	287 401 418 \$

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

a) Fenelon (Québec)

Le projet Fenelon est situé dans la région administrative Nord-du-Québec, à environ 75 km à l'ouest-nord-ouest de la ville de Matagami, dans la province de Québec, au Canada, et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Wallbridge détient une participation indivise exclusive dans Fenelon qui est assujéti à trois redevances distinctes équivalant à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 4 % sur la production future, le cas échéant, provenant de 19 claims et d'un bien loué et assujéti à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 0 % à 1 % sur la production future, le cas échéant, provenant des autres claims. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

Les dépenses de 1 943 815 \$ pour le trimestre de 2026 comprennent des coûts de prospection de 1 786 971 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 138 461 \$ et une charge de rémunération à base d'actions de 18 838 \$. Le recouvrement de 333 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2026.

Les dépenses de 4 033 672 \$ pour 2025 comprennent des coûts de prospection de 3 703 121 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 212 287 \$, une charge de rémunération à base d'actions de 8 155 \$ et une variation de 110 109 \$ de l'estimation relative au passif lié au plan de fermeture de Fenelon. Le recouvrement de 324 000 \$ comprend des crédits d'impôt remboursables du Québec relatifs aux coûts de prospection engagés en 2025.

À la suite d'un placement privé réalisé le 2 décembre 2019, la société a convenu de ne pas vendre ni accorder de droits à des redevances supplémentaires ni de participations additionnelles visant la propriété Fenelon ou tout claim ou propriété adjacent à la propriété Fenelon tant et aussi longtemps que Mines Agnico Eagle Limitée (« **Agnico** ») détiendra des actions représentant au moins 7,5 % des actions émises et en circulation de la société.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

b) Martinière (Québec)

Le projet Martinière est situé à environ 30 km à l'ouest de Fenelon et fait partie du portefeuille de propriétés sur le corridor aurifère Detour-Fenelon. La société détient une participation de 100 % dans la propriété Martinière.

Les dépenses de 1 860 642 \$ pour le trimestre de 2026 comprennent des coûts de prospection de 1 728 618 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 111 655 \$ et une charge de rémunération à base d'actions de 20 369 \$. Le recouvrement de 366 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2026.

Les dépenses de 11 967 361 \$ pour 2025 comprennent des coûts de prospection de 10 980 546 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 928 070 \$ et une charge de rémunération à base d'actions de 58 745 \$. Le recouvrement de 1 878 779 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec de 1 871 000 \$ liés aux dépenses de 2025 et aux ajustements d'impôt de 7 779 \$ relatifs aux coûts de prospection engagés en 2024.

La majeure partie de la propriété Martinière est assujettie à une redevance de 2 % calculée à la sortie de la fonderie qui sera payable lorsque la production commerciale commencera.

c) Grasset (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété aurifère Grasset. La propriété aurifère Grasset est située immédiatement à l'est de la propriété Fenelon qui lui est adjacente et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Il n'y a pas de redevances sous-jacentes à la propriété aurifère Grasset.

Les dépenses de 5 418 \$ pour le trimestre de 2026 comprennent des coûts de prospection.

Les dépenses de 204 211 \$ pour 2025 comprennent des coûts de prospection de 186 073 \$ et un amortissement des immobilisations corporelles de 16 855 \$ et une charge de rémunération à base d'actions de 1 283 \$. Le recouvrement de 36 000 \$ en 2025 provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2025.

La société a une redevance calculée à la sortie de la fonderie équivalant à 2 %, moins le montant des redevances préexistantes sur les parties grevées de la propriété Grasset acquises par NorthX Nickel Corp. (« **NorthX** »). Dans certains cas, Wallbridge se verra accorder un droit de premier refus visant l'acquisition de nouvelles redevances vendues par NorthX à l'égard des claims de la propriété Grasset.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

c) Grasset (Québec) (suite)

Le 18 novembre 2022, la société et NorthX ont également conclu un accord de coopération visant la prospection de la propriété Grasset (l'« **accord de prospection** »). L'accord de prospection s'applique à la propriété Grasset, mais exclut les parties comprenant la ressource minérale située sur cette propriété (le « **secteur de coopération aurifère** »). Conformément à l'accord de prospection, Wallbridge se verra accorder le droit de prospection de l'or du secteur de coopération aurifère dans certains cas. Si les résultats des travaux de prospection de Wallbridge ou de NorthX dans le secteur de coopération aurifère permettent d'établir une ressource minérale sous la forme d'une minéralisation aurifère primaire, les parties formeront une coentreprise dans laquelle NorthX détiendra une participation de 30 % tandis que Wallbridge en possédera 70 %. Si par contre, les résultats des travaux de prospection de Wallbridge dans le secteur de coopération aurifère permettent d'établir une ressource minérale sous la forme d'une minéralisation primaire autre qu'aurifère, les parties formeront une coentreprise dans laquelle NorthX détiendra une participation de 70 % tandis que Wallbridge en possédera 30 %. L'objectif d'une telle coentreprise sera d'assurer la prospection, la mise en valeur et l'exploitation d'une telle ressource minérale. L'accord de prospection est d'une durée de cinq ans et est assujéti à une résiliation anticipée dans certains cas.

d) Detour East (Québec)

La société détenait une participation de 100 % dans la majorité des claims de la propriété Detour East, laquelle faisait l'objet d'une convention d'option avec Agnico. Le 2 octobre 2025, la société a vendu à Agnico des claims miniers comprenant la propriété Detour East pour une contrepartie en trésorerie de 8 000 000 \$ majorée d'une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 2 % sur la propriété assortie d'une option de rachat de 4 000 000 \$ en faveur d'Agnico. La société a comptabilisé une perte de valeur de 6 351 561 \$ en 2025 pour ramener la valeur comptable à néant. La redevance calculée à la sortie de la fonderie de 2 % représente une contrepartie variable selon l'IFRS 15 et, à ce titre, a été évaluée à néant. L'option a été résiliée parallèlement à la vente des claims miniers à Agnico le 2 octobre 2025.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

e) Casault (Québec)

Le 16 juin 2020, la société a conclu une convention d'option (la « **convention Casault** ») avec Exploration Midland inc. (« **Midland** ») ainsi que des modifications ultérieures, visant l'acquisition d'une participation pouvant atteindre 65 % dans la propriété aurifère Casault. Casault est adjacente à la propriété Martinière et fait partie intégrante du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La société peut acquérir une participation indivise initiale de 50 % dans la propriété aurifère Casault (période visée par la première option) en engageant des dépenses de 5 000 000 \$ d'ici le 31 décembre 2026 et en versant des paiements en trésorerie de 600 000 \$ d'ici le 30 juin 2024.

Au 31 mars 2026, la société avait engagé une tranche de 4 002 157 \$ des dépenses de 5 000 000 \$ à engager pour acquérir la participation de 50 % d'ici le 31 décembre 2026, qui comprennent des frais d'administration de 5 %. La société a effectué des paiements en trésorerie de 600 000 \$ au plus tard le 30 juin 2024, conformément à la convention d'option. La société doit engager des dépenses résiduelles de 997 843 \$ pour acquérir la participation indivise initiale de 50 % en vertu de la convention d'option.

Lors de l'obtention d'une participation de 50 % dans Casault à la clôture de la période visée par la première option, la société pourra porter à 65 % sa participation en engageant des dépenses supplémentaires de 6 millions de dollars sur une période de deux ans à compter de la date d'exercice de cette option.

La propriété Casault est assujettie à une redevance de 1 % calculée à la sortie de la fonderie. Le détenteur des claims miniers a le droit de racheter la moitié de la redevance pour 1 000 000 \$ ou la totalité de la redevance pour 2 000 000 \$.

La société a engagé des dépenses de prospection de 16 085 \$ en 2026. Le recouvrement de 1 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de prospection de 2026.

La société a engagé des dépenses de prospection de 216 416 \$ en 2025. Le recouvrement de 52 000 \$ de 2025 provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2025.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

f) Harri (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Harri, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété Harri est grevée de redevances calculées à la sortie de la fonderie de 1 % à 2 %.

Les dépenses de 530 \$ pour le trimestre de 2026 comprennent des coûts de prospection.

Les dépenses de 89 593 \$ pour 2025 comprennent des coûts de prospection de 79 323 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 9 453 \$ et une charge de rémunération à base d'actions de 817 \$. Le recouvrement de 12 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2025.

g) Beschefer (Québec)

Le 25 février 2025, Abitibi Metals Corp. (« **Abitibi Metals** ») a choisi d'exercer son option visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans Beschefer en s'acquittant des obligations aux termes de sa convention d'option. Le 25 février 2025, aux termes d'une émission finale, la société a reçu 2 033 672 actions ordinaires d'Abitibi Metals d'une juste valeur de 447 408 \$. Le 25 février 2025, la société a comptabilisé une perte sur la sortie de Beschefer de 364 676 \$.

h) Propriété N2 (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété N2, qui est située à environ 25 kilomètres au sud de Matagami au Québec. La propriété est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 1 % à 5 % qui sera payable lorsque la production commerciale commencera. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

h) Propriété N2 (Québec) (suite)

Le 15 janvier 2025, la société a conclu une convention d'option avec Formation Metals Inc. (« **Formation** ») lui attribuant une option visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans la propriété N2 de la société. Formation peut acquérir une participation de 100 % dans la propriété N2 au moyen de versements totalisant 550 000 \$ en trésorerie, de l'émission d'un total de 4 000 000 d'actions ordinaires du capital de Formation à la société et de dépenses liées aux travaux de 5 000 000 \$ sur une période de six ans, comme suit :

	Actions	Trésorerie	Dépenses
À la signature de la convention – achevé	1 000 000	50 000 \$	– \$
1 ^{er} anniversaire – achevé	1 000 000	50 000	400 000
2 ^e anniversaire	1 000 000	50 000	600 000
3 ^e anniversaire	–	100 000	1 200 000
4 ^e anniversaire	–	100 000	–
5 ^e anniversaire	–	100 000	–
6 ^e anniversaire	1 000 000	100 000	2 800 000
	4 000 000	550 000 \$	5 000 000 \$

Le 23 janvier 2025, la société a reçu un paiement initial de 50 000 \$ et 1 000 000 d'actions ordinaires de Formation d'une juste valeur de 210 000 \$. Le 15 janvier 2026, la société a reçu le paiement du premier anniversaire de 50 000 \$ et de 1 000 000 d'actions ordinaires de Formation d'une juste valeur de 365 000 \$. Conformément à la méthode comptable de la société, ce montant a eu pour effet de réduire la valeur comptable de l'actif de prospection et d'évaluation connexe. La société n'a pas comptabilisé les dépenses engagées par Formation.

i) Nantel (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Nantel, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

j) Doigt (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Doigt, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

8. Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives et engagement au titre des dépenses admissibles relatives aux actions accréditives

	Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	Engagement relatif aux actions accréditives (dépenses)
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	1 654 432 \$	5 152 400 \$
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditives sont engagées	(1 654 432)	(5 152 400)
Prime comptabilisée dans le produit des actions accréditives – octobre 2025	2 600 000	9 750 000
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditives sont engagées	(320 989)	(1 203 709)
Solde au 31 décembre 2025	2 279 011 \$	8 546 291 \$
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditives sont engagées	(846 690)	(3 175 086)
Solde au 31 mars 2026	1 432 321 \$	5 371 205 \$

La société a pris l'engagement d'engager des frais d'exploration au Canada (« **FEC** ») admissibles de 6 230 990 \$ d'ici le 31 décembre 2025. Elle y a renoncé en date du 31 décembre 2024 dans le cadre du financement par actions accréditives réalisé en novembre 2024. La société a comptabilisé des primes liées aux actions accréditives de 1 924 080 \$ dans le cadre du financement réalisé en novembre 2024. La société a engagé des dépenses de 1 078 590 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 relativement à cet engagement et de 5 152 400 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'acquittant ainsi de cet engagement.

La société a pris l'engagement d'engager des FEC admissibles de 9 750 000 \$ d'ici le 31 décembre 2026. Elle y a renoncé en date du 31 décembre 2025 dans le cadre du financement par actions accréditives réalisé en octobre 2025. La société a comptabilisé des primes liées aux actions accréditives de 2 600 000 \$ dans le cadre du financement réalisé en octobre 2025. La société a engagé des dépenses de 1 203 709 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et de 3 175 086 \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2026 pour remplir cet engagement. L'engagement restant est de 5 371 205 \$.

La société estime la proportion du produit attribuable à la prime liée aux actions accréditives comme étant l'excédent du prix de souscription sur la valeur de marché des actions et comptabilise cette valeur comme un passif au titre de la prime liée aux actions accréditives au moment de l'émission des actions.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

8. Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives et engagement au titre des dépenses admissibles relatives aux actions accréditives (suite)

À mesure que les dépenses admissibles sont engagées, la société comptabilise une réduction proportionnelle du passif lié aux primes accréditives à titre d'autres produits dans les états du résultat net et du résultat global. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, une réduction de 846 690 \$ (738 533 \$ au 31 mars 2025) du passif lié aux actions accréditives a été comptabilisée dans les autres produits.

9. Provision au titre des plans de fermeture

	31 mars 2026	31 décembre 2025
Propriété Fenelon	1 135 468 \$	1 135 468 \$
Remise en état de la propriété Martinière	363 634	365 942
Provision au titre du plan de fermeture	1 499 102 \$	1 501 410 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement de la provision comptabilisée au titre du plan de fermeture :

	31 mars 2026	31 décembre 2025
Provision au titre du plan de fermeture à l'ouverture de la période	1 501 410 \$	1 411 182 \$
Changement d'estimation – propriété Fenelon	–	110 109
Dépenses liées à la remise en état de la propriété Martinière	(2 308)	(19 881)
Provision au titre des plans de fermeture à la clôture de la période	1 499 102 \$	1 501 410 \$
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture – Martinière	(77 692)	(80 000)
Provision au titre du plan de fermeture à long terme	1 421 410 \$	1 421 410 \$

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

9. Provision au titre des plans de fermeture (suite)

Le solde actuel de 77 692 \$ des coûts liés à la réhabilitation de Martinière devrait être engagé au cours des douze prochains mois, et le solde à long terme devrait être engagé à la fin de 2027. Le solde à long terme de 1 135 468 \$ au titre de Fenelon devrait être engagé dans les trois ans suivant la cessation des activités. Le calendrier des activités du plan de fermeture est incertain et pourrait commencer bien plus tard, Fenelon étant au stade de l'exploration et de l'évaluation. La direction a donc estimé la valeur comptable de l'obligation sur la base de scénarios probabilistes en appliquant une fourchette de taux d'actualisation allant de 2,82 % à 3,24 % et une estimation du calendrier des sorties de trésorerie attendues allant de 2028 à 2059. Le montant non actualisé des sorties de trésorerie estimatives liées au plan de fermeture de Fenelon est estimé à 1 283 239 \$. Le passif lié au plan de fermeture de Fenelon est fondé sur le plan de fermeture actuel, lequel pourrait devoir être modifié en fonction des activités futures menées sur la propriété.

Au 31 mars 2026, la société avait des lettres de crédit renouvelables de un an, garanties par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, de 2 873 600 \$ à l'appui du plan de fermeture de Fenelon (2 873 600 \$ au 31 décembre 2025).

10. Transactions entre parties liées

La société avait conclu les transactions suivantes avec une partie liée :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
NorthX		
Autres produits liés aux recouvrements liés à l'occupation des camps	11 534 \$	—

La société a reçu le placement initial dans les actions de NorthX aux termes d'une convention de vente de biens d'exploration conclue avec NorthX datée du 18 novembre 2022. La société détient 4 494 793 actions ordinaires de NorthX, ce qui représentait une participation de 8,1 % dans NorthX au 31 mars 2026 (8,1 % au 31 décembre 2025). Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, la participation était comptabilisée à un montant de néant. La société considère le placement dans NorthX comme une participation dans une entreprise associée. Wallbridge et NorthX sont parties à une convention relative aux droits des investisseurs et à un accord de prospection. Wallbridge a le droit de nommer deux administrateurs au conseil d'administration de NorthX conformément à la convention relative aux droits des investisseurs.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

10. Transactions entre parties liées (suite)

La société facture à NorthX l'utilisation des installations d'hébergement de Wallbridge situées sur le terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon dans la région du nord de l'Abitibi, au Québec. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

11. Capitaux propres

a) Transactions portant sur le capital social

	Nombre d'actions	Capital social
Solde au 1^{er} janvier 2025	1 099 328 222	411 355 211 \$
Appel public à l'épargne visant des unités accréditatives nationales destinées à des organismes de bienfaisance i)	65 000 000	7 130 666
Appel public à l'épargne, unités d'actions ordinaires ii)	49 000 000	3 466 496
Placement privé, unités d'actions ordinaires iii)	6 275 897	448 237
Prime liée aux actions accréditatives i)	—	(2 600 000)
Actions émises au règlement d'unités d'actions différées iv)	477 754	32 061
Solde au 31 décembre 2025	1 220 081 873	419 832 671 \$
Actions émises au règlement d'unités d'actions restreintes v)	2 500 932	174 936
Solde au 31 mars 2026	1 222 582 805	420 007 607 \$

- i) Le 31 octobre 2025, la société a réalisé un appel public à l'épargne visant 65 000 000 d'unités accréditatives destinées à des organismes de bienfaisance au prix de 0,15 \$ par unité, pour un produit brut global de 9 750 000 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la société émise en tant qu'action accréditive et d'un bon de souscription d'actions ordinaires de la société. Chaque bon de souscription émis donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix d'exercice de 0,15 \$ au cours de la période de 36 mois qui suit la date de clôture du 31 octobre 2025.

Un montant de 2 200 250 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription [note 11c)].

Les frais d'émission d'actions d'environ 679 607 \$ ont été comptabilisés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 258 680 \$. De ces frais, 260 523 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 419 084 \$, aux actions.

La société a comptabilisé une prime liée aux actions accréditatives et un passif différé correspondant de 2 600 000 \$ (note 8) relativement aux unités accréditatives destinées à des organismes de bienfaisance qui ont été émises.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

a) Transactions portant sur le capital social (suite)

- ii) Le 31 octobre 2025, la société a réalisé un appel public à l'épargne visant 49 000 000 d'unités (les « **unités** ») au prix de 0,11 \$ par unité et 980 363 bons de souscription au prix de 0,0001 \$ par bon de souscription, pour un produit brut de 5 390 010 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la société et d'un bon de souscription de la société. Chaque bon de souscription émis donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix d'exercice de 0,15 \$ au cours de la période de 36 mois qui suit la date de clôture du 31 octobre 2025.

Un montant de 1 691 835 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription [note 11 c)].

Les frais d'émission d'actions d'environ 432 002 \$ ont été comptabilisés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 143 004 \$. De ces frais, 200 323 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 231 679 \$, aux actions.

- iii) Le 31 octobre 2025, la société a réalisé un placement privé avec Agnico visant 6 275 897 unités au prix de 0,11 \$ par unité, pour un produit brut global de 690 349 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la société et d'un bon de souscription de la société. Chaque bon de souscription émis donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix d'exercice de 0,15 \$ au cours de la période de 36 mois qui suit la date de clôture du 31 octobre 2025.

Le placement privé a été effectué aux termes de certains droits de participation décrits dans une convention de participation entre la société et Agnico.

Un montant de 212 439 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription [note 11 c)].

Les frais d'émission d'actions d'environ 54 827 \$ ont été comptabilisés en réduction du capital social, déduction faite de l'incidence fiscale de 18 316 \$. De ces frais, 25 154 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 29 673 \$, aux actions.

- iv) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 477 754 actions ordinaires ont été émises au règlement d'unités d'actions différées. La valeur des unités d'actions différées réglées, soit 32 061 \$, est comprise dans le capital social.
- v) Le 9 janvier 2026, 2 500 932 actions ordinaires ont été émises à l'acquisition des droits qui y étaient rattachés et au règlement des unités d'actions restreintes. La valeur des unités d'actions restreintes réglées, soit 174 936 \$, est comprise dans le capital social.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions de la société :

	31 mars 2026		31 décembre 2025	
Options sur actions	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours à l'ouverture de la période	33 354 587	0,22 \$	32 322 812	0,30 \$
Attribuées	4 391 672	0,105 \$	7 292 175	0,07 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(559 337)	0,09 \$	(2 419 667)	0,13 \$
Arrivées à échéance sans avoir été exercées	—	—	(3 840 733)	0,65 \$
En cours à la clôture de la période	37 186 922	0,21 \$	33 354 587	0,22 \$

Au 31 mars 2026, 23 804 603 options sur actions pouvaient être exercées (19 152 644 options au 31 décembre 2025). Le prix d'exercice moyen pondéré des options pouvant être exercées s'établissait à 0,27 \$ l'action au 31 mars 2026 (0,31 \$ l'action au 31 décembre 2025). La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sur actions en cours est de 4,43 ans (4,44 ans au 31 décembre 2025).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, une tranche de 61 503 \$ (118 333 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025) de la charge au titre des options sur actions a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une charge de 10 961 \$ (renversement d'une charge de 4 940 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation.

Le 9 janvier 2025, 7 292 175 options sur actions arrivant à échéance le 9 janvier 2032 ont été attribuées au prix d'exercice de 0,065 \$. À la démission d'employés au cours des exercices 2025 et 2026, 687 200 et 197 000 options sur actions ont fait l'objet d'une renonciation, car les droits qui y étaient rattachés n'étaient pas acquis. Les droits rattachés aux options sur actions restantes seront acquis par tranches égales sur une période de trois ans à compter du 9 janvier 2026.

Le 9 février 2026, 4 391 672 options sur actions arrivant à échéance le 9 février 2033 ont été attribuées au prix d'exercice de 0,105 \$. À la démission d'employés au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, 195 670 options sur actions ont fait l'objet d'une renonciation, car les droits qui y étaient rattachés n'étaient pas acquis. Les droits rattachés aux options sur actions restantes seront acquis par tranches égales sur une période de trois ans à compter du 9 février 2027.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2026 a été estimée à 254 699 \$ (223 374 \$ au 31 décembre 2025), soit 0,058 \$ par action ordinaire (0,03 \$ au 31 décembre 2025), à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes.

Les hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

	31 mars 2026	31 décembre 2025
Taux d'intérêt sans risque estimé	2,6 %	2,9 %
Durée de vie attendue	3,8 ans	3,6 ans
Volatilité attendue*	74 %	62 %
Dividendes attendus	néant	néant
Taux de renonciation*	6,9 %	5,5 %

* La volatilité attendue utilisée a été établie selon la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période équivalente à la durée de vie attendue des options avant leur date d'attribution. Le taux de renonciation est fondé sur le taux historique de renonciation au moment de l'attribution des options sur actions.

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions en cours au 31 mars 2026 :

Prix d'exercice	Nombre	Exerçables	Date d'expiration
De 0,065 \$ à 0,61 \$	552 933	552 933	30 mai 2026
0,64 \$	2 914 200	2 914 200	19 mars 2028
0,61 \$	280 312	280 312	15 juin 2028
0,385 \$	6 654 100	6 654 100	28 mars 2029
0,18 \$	1 113 600	1 113 600	22 août 2029
0,155 \$	7 146 300	7 146 300	30 mars 2030
0,08 \$	1 100 000	733 333	23 novembre 2030
0,11 \$	6 920 000	2 306 668	13 mai 2031
0,065 \$	6 309 475	2 103 157	9 janvier 2032
0,105 \$	4 196 002	—	9 février 2033
Options en cours	37 186 922	23 804 603	

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions différées (les « UAD ») de la société :

	31 mars 2026	31 décembre 2025
UAD	Nombre	Nombre
En cours à l'ouverture de l'exercice	12 244 720	6 343 154
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice précédent	548 027	946 354
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice considéré	—	2 676 091
Attribuées aux administrateurs dans le cadre du régime incitatif à long terme	1 521 429	2 756 875
Réglées	—	(477 754)
En cours à la clôture de la période	14 314 176	12 244 720

Le 1^{er} avril 2026, des jetons de présence de 59 719 \$ à payer pour le premier trimestre de 2026 ont été réglés au moyen de 737 269 UAD.

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions restreintes (les « UAR ») de la société :

	31 mars 2026	31 décembre 2025
UAD	Nombre	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours à l'ouverture de l'exercice	7 502 793	0,07 \$
Attribuées	5 047 258	0,105 \$
Réglées	(2 500 932)	0,07 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(598 667)	0,085 \$
En cours à la clôture de la période	9 450 452	0,09 \$

Le 9 janvier 2025, 8 570 200 UAR ont été attribuées, et les droits qui y sont rattachés seront acquis par tranches égales sur une période de trois ans à compter du 9 janvier 2026. À la démission d'employés au cours des exercices 2025 et 2026, 1 067 407 UAR et 306 000 UAR ont fait l'objet d'une renonciation, car les droits qui y étaient rattachés n'étaient pas acquis. Le 9 janvier 2026, 2 500 932 actions ordinaires ont été émises à l'acquisition des droits qui y étaient rattachés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2026
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Le 9 février 2026, 5 047 258 UAR ont été attribuées, et les droits qui y sont rattachés seront acquis par tranches égales sur une période de trois ans à compter du 9 février 2026. À la démission d'employés au cours de l'exercice 2026, 292 667 UAR ont fait l'objet d'une renonciation, car les droits qui y étaient rattachés n'étaient pas acquis.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, une tranche de 48 502 \$ (29 119 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025) de la charge au titre des UAR a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une tranche de 28 246 \$ (17 508 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation.

c) Bons de souscription d'actions

Chaque bon de souscription donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire.

Le tableau qui suit présente les actions réservées par la société aux fins d'émission au 31 mars 2026 :

Bons de souscription	31 mars 2026		31 décembre 2025	
	Nombre	Prix moyen	Nombre	Prix moyen
En cours à l'ouverture de la période	121 256 260	0,15 \$	500 000	1,00 \$
Arrivées à échéance sans avoir été exercées	—	—	(500 000)	1,00 \$
Attribuées	—	—	121 256 260	0,15 \$
En cours à la clôture de la période	121 256 260	0,15 \$	121 256 260	0,15 \$

Aucun bon de souscription n'a été émis au cours du premier trimestre clos le 31 mars 2026. La juste valeur des bons de souscription émis en 2025 a été estimée à 4 104 524 \$, soit 0,03385 \$ par bon de souscription, à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes :

	2025
Taux d'intérêt sans risque estimé	2,4 %
Durée de vie attendue	3 ans
Volatilité attendue *	87 %
Dividendes attendus	néant

* La volatilité attendue utilisée a été établie selon la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période équivalente à la durée de vie attendue des bons de souscription avant leur date d'attribution.

Les 121 256 260 bons de souscription en cours au 31 mars 2026 ont un prix d'exercice de 0,15 \$ et leur date d'expiration est le 31 octobre 2028.